



Union – Discipline - Travail



CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉMERGENCE DE L'AFRIQUE (CIEA)
Edition 2017
« Mise en œuvre des plans d'émergence en Afrique »

Note conceptuelle

Table des matières

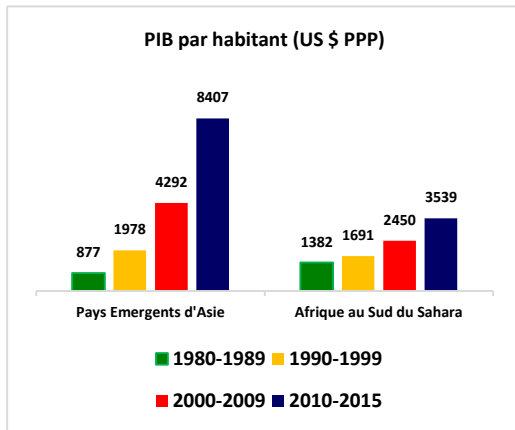
I.	Introduction.....	2
II.	Problématique d'ensemble.....	3
III.	Objectifs.....	5
IV.	Résultats attendus.....	6
V.	Thématiques.....	6
1.	Gouvernance des institutions publiques.....	6
2.	Transformation structurelle, inclusive et durable.....	7
VI.	Organisation des travaux.....	8
1.	Déroulement des travaux.....	9
2.	Publics visés.....	10
3.	Support documentaire.....	10
VII.	Annexes.....	11
1.	Grandes lignes de l'agenda de la CIEA 2017.....	11
2.	Chronogramme de la préparation de la CIEA 2017.....	11
3.	De la CIEA 2015 à la CIEA 2017.....	16



Juillet 2016

I. Introduction

L'économie mondiale est dans une phase de profonde mutation avec la modification des équilibres géostratégiques, l'apparition de nouveaux acteurs, l'approfondissement de la révolution technologique et ses conséquences sur les modes de production et de consommation ainsi que les défis de l'adaptation au changement climatique. L'Afrique au Sud du Sahara (ASS) doit trouver sa place dans ce nouveau contexte évolutif. Elle a certes connu des avancées notables avec une croissance économique moyenne de 5,5% depuis 2000 après une longue crise durant les décennies 1980 et 1990. Cette croissance reste cependant inférieure à celle des pays émergents ou en développement d'Asie (+7,9%). Elle apparaît aussi faiblement diversifiée et très vulnérable aux chocs exogènes, comme l'indique son ralentissement (+3,8%) en 2015, à la suite de la baisse des prix des matières premières¹.



elle apparaît aussi faiblement diversifiée et très vulnérable aux chocs exogènes, comme l'indique son ralentissement (+3,8%) en 2015, à la suite de la baisse des prix des matières premières¹.

En outre, cette croissance bien que soutenue ne s'accompagne toujours pas d'une dynamique de transformation structurelle et d'un accroissement significatif de la productivité. De même, l'ASS présente un taux d'investissement plus faible que celui de l'Asie émergente ou en développement (20,5% pour l'ASS en 2010-2015 contre 41,4% pour l'Asie émergente ou en développement)². Enfin, l'impact de cette croissance sur les conditions de vie des populations demeure limité bien que l'indice de développement humain (IDH) de l'ASS ait progressé de 1,47% en moyenne annuelle entre 2000 et 2014³. Sur les différents points mentionnés ci-dessus, la situation est plus favorable pour l'Afrique du Nord même si cette partie du continent aussi fait face à des défis majeurs liés notamment à l'inclusivité de la croissance.

L'Afrique en général, et l'ASS en particulier, se trouvent ainsi à la croisée des chemins. Dans ce nouvel environnement incertain et complexe, il lui faudrait non seulement réinventer son modèle de développement, mais aussi l'accélérer sa mise en œuvre tout en veillant à ce qu'il soit plus humain, plus inclusif et durable, conformément aux principes édictés dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) et l'Agenda 2030 sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Plusieurs pays affichent une volonté résolue de s'inscrire dans cette perspective en déroulant des stratégies d'émergence économique.

Une analyse comparée de l'ASS avec l'Asie émergente ou en développement montre que le poids relatif de cette dernière dans le PIB mondial (PIB en parité de pouvoir d'achat) est passé de 9% en 1980 à 31% en 2015. La majeure partie de cette progression a été portée par la Chine (17,1% du PIB mondial en 2015 contre 2,3% en 1980) et par l'Inde (7% du PIB mondial en 2015 contre 2,9% en 1980). Bien

¹ Source : World Economic Outlook Database, IMF

² Source : Global Competitiveness Report 2015-2016, World Economic Forum

³ Source : HDR 2015



qu'ayant connu une croissance relativement forte durant cette décennie, la contribution relative de l'ASS à l'économie mondiale a faiblement évolué. La part de l'Afrique dans la production de richesses mondiales n'est passé que de 2,4% en 1980 à 3,1% en 2015 après avoir même enregistré une chute entre 1990 (2,7%) et 2000 (2,4%), avec une croissance relative essentiellement portée par le Nigeria dont la part dans le PIB mondial est passée de 0,5% en 1990 à 0,9% en 2010 à la suite de la révision des comptes nationaux. Toutefois, sur la même période, la proportion de la population africaine dans le monde est passée de 8% à 13%. Ce rapide survol illustre bien que l'ASS n'en est qu'au début de son processus d'émergence et que les défis à relever sont encore nombreux.

C'est donc pour accompagner cette dynamique que la Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique (CIEA) a été instituée dans le but de soutenir et faciliter le développement des capacités des pays africains à mieux planifier et mettre en œuvre l'émergence, mutualiser leurs expertises et documenter les bonnes pratiques en la matière.

La première édition de la CIEA (CIEA-2015), qui a eu lieu à Abidjan du 18 au 20 mars 2015, a permis de débattre sur trois thèmes : (i) l'État développementaliste et l'émergence, (ii) les changements dans les modes de production et de consommation et (iii) l'émergence et le développement humain. La CIEA-2015 a été sanctionnée par une déclaration qui recommande, entre autres, l'organisation tous les deux ans d'un forum sur les bonnes pratiques en matière d'émergence et la mise sur pied d'un centre de veille stratégique.

Deux ans après cette première édition, et en vue de s'assurer que les pays ayant formulé des plans d'émergence se sont engagés dans la bonne direction, il est important d'apprécier si les politiques amorcées commencent à produire des effets, fût-ce seulement à l'état embryonnaire. Cette revue sera menée dans un nombre restreint de pays en vue de conseiller ceux qui ne seraient pas dans la bonne direction ou qui rencontreraient des difficultés de mise en œuvre. Cela préfigurerait la revue par les pairs qui sera systématisée dans le cadre de l'Initiative pour l'Émergence de l'Afrique.

Par ailleurs, cette édition sera l'occasion d'approfondir certaines thématiques importantes pour l'émergence de l'Afrique. Ces thématiques seront tirées des leçons apprises des expériences menées dans certains pays, dans la perspective de bien cerner les éventuels goulots d'étranglement et trouver les meilleures solutions pour les lever.

II. Problématique d'ensemble

La mise en œuvre des stratégies d'émergence requiert des démarches cohérentes et simultanées d'investissements (infrastructures, outils de production...), de réformes visant à améliorer la compétitivité et la productivité, et d'impulser le changement. Il s'agit d'un processus particulièrement complexe comme l'attestent les échanges tenus à l'occasion de la CIEA 2015. Ces discussions ont mis en exergue la difficulté rencontrée par les pays de l'ASS à surmonter cette complexité.

Une première difficulté tient au changement de rôle d'États, auparavant plus orientés dans une fonction de redistribution de rentes économiques ou de fourniture de services publics indispensables

(santé, éducation), et moins habitués au rôle d'impulsion et de structuration de filières économiques compétitives. Par ailleurs, l'émergence est subordonnée à des changements importants en termes de qualification de la main d'œuvre, de qualité des infrastructures et de la gouvernance publique et privée. Ces changements sont souvent ralentis par la faible capacité des pouvoirs publics à faire face à des pesanteurs économiques, sociales et culturelles.

Sur un autre plan, les retours d'expérience montrent aussi que les pays d'ASS disposant d'un plan d'émergence sont parfois confrontés à des obstacles opérationnels récurrents, parmi lesquels :

- La difficulté à prioriser les projets à mettre en œuvre, à assurer leur soutenabilité financière et opérationnelle et à gérer les éventuels goulots d'étranglement ;
- Les difficultés à mobiliser des ressources financières hors budget de l'Etat, afin de soutenir le rythme d'investissement élevé nécessaire à l'impulsion d'une forte croissance ;
- Un manque d'études techniques et financières des projets, qui accroît les risques d'échecs et entraîne des surcoûts importants ;
- Une insuffisante culture du résultat au niveau des structures chargées de la mise en œuvre, notamment dans la fonction publique, ce qui limite les capacités de gestion par la performance ;
- Des lacunes dans le dispositif de suivi-évaluation, qui nuisent à la qualité du pilotage stratégique et opérationnel des plans d'émergence.

Ces éléments susmentionnés confortent les conclusions des travaux de la CIEA 2015 qui avaient aussi relevé que l'une des principales contraintes à laquelle sont confrontés les pays porte sur leur capacité de mise en œuvre effective et de suivi-évaluation des plans et stratégies d'émergence. Le relèvement de ce défi est essentiel pour enclencher les dynamiques de la transformation économique et sociale en vue de l'émergence.

Cette faible capacité de mise en œuvre résulte en partie de l'organisation et du fonctionnement des structures de l'Etat qui privilégient le plus souvent la logique bureaucratique sur la logique managériale dans la conduite du processus de développement. Cette logique bureaucratique est accentuée par l'inefficacité des modes d'acquisition et de gestion des ressources humaines. Elle pèse aussi sur la conduite du processus d'émergence en limitant l'efficacité de la coordination des politiques publiques (réformes, allocation des ressources, investissements, régulation...) et la célérité dans leur mise en œuvre. En outre, la plupart des Etats africains peinent véritablement à associer le secteur privé à la recherche de solutions aux problèmes rencontrés, à l'instar de pays comme la Malaisie ou Maurice.

Sur un autre plan, la transformation structurelle de l'Afrique tarde à s'enclencher du fait de la difficulté de bâtir une dynamique industrielle inclusive et durable qui s'appuierait sur les potentialités agricoles et/ou minières, ou qui tirerait profit des mutations de l'économie mondiale, en particulier la hausse des coûts de production en Chine, pour développer l'industrie manufacturière et créer des emplois pour les jeunes.

Enfin, il ressort des discussions de la CIEA 2015 la difficulté rencontrée par la plupart des Etats africains

à concilier la gestion du développement à long terme et la prise en charge de la demande sociale à court terme. Cette question renvoie, entre autres, au triptyque « capital humain-transformation structurelle-emploi », un axe important pour la réalisation des ODD. Elle porte aussi sur la transition démographique qui tarde à se matérialiser, empêchant ainsi la majorité des pays africains de bénéficier pleinement du dividende démographique. En effet, le continent a la population la plus jeune dans le monde. Cette jeunesse constitue un atout si elle est bien utilisée dans la transformation et la diversification économique ; dans le cas contraire, elle peut être un frein à ce processus si le manque d'opportunités la pousse à la radicalisation ou à contester la légitimité des Etats.

III. Objectifs

L'objectif général de la CIEA 2017 est d'approfondir le débat sur la problématique de la mise en œuvre des plans d'émergence de l'Afrique à la lumière des expériences menées en Afrique et ailleurs dans le monde.

La CIEA 2017 sera l'occasion de revisiter la pensée et les idées sur l'émergence de l'Afrique, qui a été déclinée en 2015 dans ses dimensions institutionnelles, économiques et sociales, en tenant compte des évolutions de l'environnement international (ralentissement dans les pays émergents, repli des cours des matières premières, changement dans le modèle économique Chinois, diversification de l'offre énergétique, crise des migrants...).

Cependant, les travaux seront principalement centrés sur la question cruciale de la mise en œuvre des plans d'émergence. Il s'agira ainsi de discuter des bonnes pratiques africaines et des pays émergents en matière de mise en œuvre des plans d'émergence sur le plan de la gouvernance des institutions publiques. La problématique de la mise en œuvre sera également abordée sous l'angle de la transformation structurelle avec un regard particulier sur l'innovation, les transferts de technologies et l'industrialisation dans la perspective de créer des emplois décents et productifs pour les jeunes.

De manière spécifique, il s'agira :

- D'échanger sur les bonnes pratiques africaines en matière de mise en œuvre des plans d'émergence sous les angles institutionnel, économique et social ;
- De partager les outils et méthodes de mise en œuvre pour accélérer la transformation structurelle et l'industrialisation afin de créer de l'emploi pour les jeunes ;
- D'entamer un processus d'apprentissage par les pairs à travers l'analyse de cas de pays africains engagés dans le processus d'émergence ;
- De commencer à développer un réseau d'échanges et de travail entre les structures chargées de la coordination et du suivi de la mise en œuvre des plans d'émergence ;
- D'avoir une compréhension commune des indicateurs d'évaluation (tel que l'indice d'émergence développé par le Groupe Performance) du succès de la mise en œuvre des plans d'émergence.

IV. Résultats attendus

Au terme des travaux de la CIEA 2017, les principaux résultats attendus sont :

- Une meilleure connaissance des dynamiques d'émergence en cours dans certains pays africains ;
- Une meilleure compréhension des goulots d'étranglement qui freinent la mise en œuvre des plans d'émergence, y compris les aspects liés au financement (options et risques) ;
- La présentation d'outils, méthodes et procédures pour moderniser les administrations publiques avec comme perspective la mise en place d'une plateforme de partage des bonnes pratiques en matière de mise en œuvre des plans d'émergence ;
- Une meilleure identification des marges de productivité et de compétitivité dans les principaux secteurs ;
- La présentation d'options pratiques pour accélérer l'industrialisation de l'Afrique et créer des emplois pour les jeunes.

V. Thématiques

Sur la base de la problématique définie plus haut, à savoir la mise en œuvre des plans d'émergence, les discussions de la CIEA 2017 seront orientées autour de deux thèmes suivants :

1. Gouvernance des institutions publiques

Les plans d'émergence se veulent innovants par rapport à une démarche planificatrice conventionnelle dans laquelle l'Etat était ou serait le principal, sinon l'acteur exclusif du changement. La participation citoyenne à la formulation et à la mise en œuvre des plans semble pouvoir être une innovation mais la matérialisation de cette perspective suppose une bonne prise en charge de deux défis majeurs ; il s'agit d'une part, de l'information et de la communication, et d'autre part, de la traduction opérationnelle, dans un cadre participatif, des visions de long terme sur lesquelles s'adosent les plans d'émergence.

Ce premier thème permettra d'engager les discussions sur les réformes à mener par les Etats africains pour changer leurs organisations institutionnelles, méthodes et procédures de travail pour mieux porter les plans d'émergence.

Dans cette perspective, il conviendra de sortir de la logique bureaucratique pour aller vers une logique managériale, de bonne gouvernance et de gestion axée sur les résultats. Cette transformation institutionnelle, dans laquelle l'Etat jouerait plus un rôle de stratège et de facilitateur, est essentielle pour la préparation et la mise en œuvre des politiques de transformation structurelle pour l'émergence, leur suivi-évaluation de manière efficace, transparente et participative. Cela nécessite, au regard des options de politiques publiques discutées lors de la CIEA 2015, de renforcer les cadres de suivi – évaluation, en particulier l'identification d'indicateurs compatibles avec la logique transformatrice et la mise à niveau des systèmes nationaux d'information statistique.

La prise en charge de ces préoccupations amène à s'interroger sur les changements à opérer pour améliorer le fonctionnement et la performance des structures publiques. Ces changements ne devront pas seulement se limiter à l'organisation institutionnelle, ils devront aussi porter sur les modes de gestion des ressources humaines (transparence dans le recrutement d'agents publics vertueux et pétris de la culture du résultat, promotion de l'excellence dans le secteur public, formation, rajeunissement et féminisation des effectifs).

La réflexion sur les mécanismes de financement de l'émergence sera également menée, à la suite de la Conférence sur le Financement du Développement, en analysant les options possibles. Il s'agira dans cette optique d'explorer les modalités d'amélioration de la mobilisation des ressources internes⁴, y compris la fiscalité sans nuire à la qualité de l'environnement des affaires, sachant que la contribution de l'APD jouera de plus en plus un rôle plus catalytique dans le financement du développement. Concernant l'accès aux financements privés internationaux, y compris les PPP, les pays africains, tout en continuant à les privilégier, doivent mieux maîtriser les risques liés à la volatilité des marchés (taux de change, taux d'intérêt...) et au montage des PPP pour éviter le surendettement ou la crise des finances publiques.

Il conviendra enfin d'analyser la mise en œuvre des plans d'émergence sous la perspective de la participation citoyenne car leur réussite nécessite que les politiques publiques (réformes, investissements, régulation...) soient comprises, endossées et soutenues par les citoyens comme gage de leur future prospérité. Vue sous cet angle, la mise en œuvre des plans d'émergence doit être soutenue par une stratégie de communication et d'information capable de catalyser les énergies et de forger des consensus.

2. Transformation structurelle, inclusive et durable

De manière plus spécifique, la problématique de la mise en œuvre sera aussi abordée sous l'angle des politiques publiques (réformes et investissements) nécessaires à la transformation structurelle. Dans cette perspective, la valorisation du capital humain par le biais de l'éducation et de l'emploi, singulièrement celui des jeunes, est un élément central pour accélérer la transformation structurelle et la rendre inclusive et durable.

De ce point de vue, il est pertinent d'articuler les questions d'industrialisation et de diversification économique en rapport à celle du capital humain tout en prenant en compte l'opportunité que les pays africains peuvent tirer de l'accélération de la transition démographique. Cette articulation devra aussi prendre en considération les problématiques liées à l'innovation et aux transferts de technologies pour positionner l'Afrique à terme comme un acteur de l'économie du savoir et de l'économie verte, et dans une échéance plus rapprochée pour transformer ses potentialités économiques au bénéfice des populations.

⁴ L'ASS a une pression fiscale plus faible que celles des économies émergentes (21% pour l'ASS en 2010-2015 contre 25% pour l'Asie émergente ou en développement, 29% pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, 37% pour l'Europe émergente ou en développement).

Dans ce cadre, il s'avère important aussi de s'interroger sur les stratégies que les pays africains comptent développer pour profiter des mutations en cours dans l'économie mondiale en vue de diversifier les bases de la croissance et d'augmenter la productivité. Aussi, les questions à débattre porteront-elles, entre autres, sur leur capacité à développer l'innovation et à susciter les transferts de technologies pour : (i) optimiser le potentiel agricole et ses liens avec le secteur industriel ; (ii) renforcer l'industrie manufacturière (à l'instar du « Made in Africa Initiative ») ; (iii) concrétiser, rationaliser et transformer le potentiel minier sur des bases plus durables ; (iv) concilier la transformation structurelle et le développement durable.

La CIEA partage avec le TICAD VI des domaines prioritaires, notamment ses piliers 1 et 3 portant sur (i) la promotion e la transformation économique structurelle via la diversification et l'industrialisation et (ii) (3) la promotion de la stabilité sociale et la prospérité partagée. Au regard du rôle central joué par le PNUD dans le TICAD, des possibilités sont offertes pour développer des synergies et profiter de l'expérience du Japon en matière d'appui à la transformation économique structurelle du continent.

Les discussions porteront par ailleurs sur les approches que les pays africains doivent envisager pour accélérer la transition démographique tout en exploitant pleinement le potentiel de leur jeunesse dans un monde en phase de vieillissement. Cela permettra, tout en donnant une perspective positive à la jeunesse, d'accroître la croissance potentielle du continent. A cet effet, il s'agira de discuter de solutions pratiques pour faire de la transformation structurelle un levier pour la création d'emplois pour les jeunes. Bien que les solutions à envisager doivent concerner les secteurs susmentionnés, les discussions porteront particulièrement sur la capacité du secteur agricole (production, transformation, services non agricoles) à créer des emplois pour une jeunesse éprouvée par le chômage.

Dans cette optique, la réforme du système éducatif et de formation professionnelle s'avère urgente pour renforcer son efficacité, fournir les compétences nécessaires au secteur formel tout en développant le socle de compétences pour les jeunes travailleurs du secteur informel ou les jeunes déscolarisés. C'est un levier essentiel pour capitaliser la transition démographique afin d'augmenter de manière significative la production agricole, donner au secteur industriel les compétences dont il aura besoin et développer le système d'innovation nationale.

VI. Organisation des travaux

L'édition 2017 de la CIEA se déroulera au mois de mars 2017. Elle sera organisée conjointement par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en collaboration avec la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD), le Centre of Economic Research de la Chine et le TICAD.

Le PNUD, à travers son réseau de Bureaux de pays et son Centre de Service Régional, facilitera la participation à la conférence des pays émergents, des responsables de l'administration publique, des représentants du secteur privé, d'experts et d'universitaires. Il mobilisera aussi l'expertise de ses Centres

de Politiques basés à Singapour (gestion des services publics), à Brasilia et Rio (sur la croissance inclusive et le développement durable) et à Séoul (sur l'innovation et le partenariat).

Pour encadrer la préparation et l'organisation pratique des travaux techniques et logistiques, un Comité d'orientation et de pilotage sera constitué pour centraliser l'ensemble des informations nécessaires à la bonne conduite des travaux. Une équipe d'experts internationaux et nationaux sera également constituée.

1. Déroulement des travaux

La conférence se déroulera sous la forme de panels de haut niveau constitués en sessions plénières avec des présentations sur les thématiques retenues, suivies de discussions. Ces sessions seront suivies de travaux de groupes pour approfondir les questions abordées en session plénière et formuler des recommandations.

Pour alimenter les discussions sur les pratiques africaines, des études de cas seront préparées sur quelques pays⁵ (Algérie, Botswana, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Guinée Equatoriale, Kenya, Maroc, Maurice Rwanda et Sénégal) afin d'analyser les avancées (changements, ruptures ou continuité) en matière de transformation structurelle, d'organisation et de fonctionnement des services publics et leurs retombées sur le développement humain. Les contraintes rencontrées dans ce cadre seront discutées lors des sessions de groupe et confrontées aux solutions tirées des meilleures pratiques internationales.

Quatre sessions plénières sont prévues :

- Une session plénière d'ouverture avec un panel de haut niveau pour débattre de la mise en œuvre des plans de l'émergence en Afrique. Les échanges prendront aussi en considération l'hétérogénéité des politiques africaines d'émergence due à l'influence de plusieurs courants de pensée (caractère hétérodoxe de certaines politiques de transformation structurelle, caractère orthodoxe du consensus de Washington, caractère social du consensus de New York). Il s'agira aussi de voir la place de la transformation sociétale (culture, valeurs, attitude, discipline dans le travail, productivité, épargne, esprit d'entreprendre...) dans la capacité des Etats Africains à mettre en œuvre des plans d'émergence et embarquer dans ce processus tous les acteurs nations nationaux, y compris le secteur privé national et les populations.
- Deux sessions plénières sur les thématiques majeures évoquées plus haut, suivies de travaux de groupe.
- Enfin, une session de clôture sera organisée sur les leçons à retenir et les principales recommandations de la CIEA 2017 ainsi que les perspectives pour la CIEA 2019.

⁵ Chaque étude de cas sera concentrée sur un des trois thèmes pour lesquels le pays développe actuellement une pratique. La détermination de ces thèmes sera précisée dans les termes de référence. La préparation des études de cas sera coordonnée par le Conseiller Economique du PNUD de chacun des pays sélectionnés.



2. Publics visés

La conférence réunira des Chefs d'Etat et de Gouvernement ainsi que des centaines d'acteurs et de partenaires au développement en provenance d'Afrique, d'Amérique Latine, d'Asie et d'Europe.

Les participants seront des praticiens issus notamment de l'administration publique, des entrepreneurs du secteur privé, de la société civile, des chercheurs du monde académique ainsi que des experts des agences de coopérations bilatérale et multilatérale, de l'Union Africaine et du Système des Nations Unies.

3. Support documentaire

Les supports documentaires de la conférence seront les suivants :

- Des études de cas ;
- Des présentations des panélistes (notes, interventions etc...) ;
- Des présentations d'experts ;
- Des notes d'orientation pour les panels et les sessions (plénières et de groupe) ;
- Des notes d'information aux participants.

VII. Annexes

1. Grandes lignes de l'agenda de la CIEA 2017

1 ^{ère} journée	Matinée	<ul style="list-style-type: none"> • Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> ✓ Discours de bienvenue ✓ Discours d'ouverture • Synthèse des leçons apprises sur le processus d'émergence de l'Afrique (PNUD sur la base des études de cas de 12 pays) • Panel de haut niveau
	Après-midi	<ul style="list-style-type: none"> • Plénières thématiques <ul style="list-style-type: none"> ✓ Gouvernance des institutions publiques (Banque Mondiale sur la base des expériences de la Pratique Globale en Gouvernance (Centre du Gouvernement, Fourniture des services publics...)) ✓ Discussions ✓ Transformation structurelle, inclusive et durable (Banque Africaine de Développement sur la base des leçons apprises de l'initiative « High Five » avec un focus sur la mise en œuvre des réformes et des investissements) ✓ Discussions • Conclusions des plénières thématiques
2 ^{ème} journée	Matinée	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de quatre groupes de travail (sessions en parallèle) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Gouvernance des institutions publiques <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre des plans d'émergence ▪ Planification et financement des infrastructures pour l'émergence ✓ Transformation structurelle, inclusive et durable <ul style="list-style-type: none"> ▪ Technologies et émergence ▪ Capital humain et émergence
	Après-midi	<ul style="list-style-type: none"> • Suite des travaux de groupes (sessions en parallèle) • Présentation des travaux de groupes en session plénière
3 ^{ème} journée	Matinée	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux du secrétariat de la CIEA • Cérémonie de clôture <ul style="list-style-type: none"> ✓ Résolution de la CIEA 2017 et perspectives pour la CIEA 2019 ✓ Motions de remerciements ✓ Discours de clôture

Dans le cas où la cérémonie d'ouverture prendrait toute la matinée de la 1^{ère} journée, le panel de haut se tiendrait en début d'après-midi. Ce panel de haut niveau, qui ne durerait pas toute l'après-midi, pourrait être suivi par un panel contradictoire avec des intellectuels débattant sur les aspects non-économiques de l'émergence. La cérémonie de clôture serait aussi décalée dans l'après-midi de la 3^{ème} journée.



2. Chronogramme de la préparation de la CIEA 2017

	Responsable	2016										2017			
		Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril-Juil.	
Portage politique															
Communication en Conseil des Ministres sur la CIEA 2017	Gouvernement de la RCI														
Inscription de la CIEA 2017 dans l'agenda Présidentiel lors des prochaines rencontres internationales (UA, TICAD...)	Gouvernement de la RCI														
Contacts diplomatiques avec les pays africains et les pays émergents devant participer à la CIEA 2017 (MAE)	Gouvernement de la RCI														
Prise de contact avec la BAD et la Banque Mondiale	Gouvernement de la RCI														
Envoi de la lettre d'invitation aux Présidents Africains devant participer à la CIEA 2017	Gouvernement de la RCI														
Aspects organisationnels															
Mise en place du Comité	Gouvernement de la RCI														



CONFÉRENCE
INTERNATIONALE
SUR L'ÉMERGENCE
DE L'AFRIQUE

	Responsable	2016									2017			
		Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril-Juil.
d'orientation et de pilotage														
Liste des participants et envoi des lettres d'invitation	Gouvernement de la RCI													
Préparation du budget de la CIEA 2017 et identification des sources de financement	Gouvernement de la RCI / PNUD													
Préparation de l'agenda de la CIEA	Gouvernement de la RCI (avec PNUD/BAD/BM)													
Aspects techniques														
Mission préparatoire	PNUD RSC for Africa)													
Identification de partenaires potentiels	PNUD (RBA/SAT, RSC for Africa)													
Prise de contact avec les partenaires techniques de la CIEA 2017	PNUD (RBA/SAT, RSC for Africa, Bureau de Pays, Gouvernement Côte d'Ivoire)													
Identification des contributeurs (pays) devant soumettre une contribution technique	PNUD (RBA/SAT, RSC for Africa)													
Préparation et soumission des documents techniques sur les thématiques	PNUD/BAD/BM													
Préparation et soumission des documents techniques	PNUD/BAD/BM													



CONFÉRENCE
INTERNATIONALE
SUR L'EMERGENCE
DE L'AFRIQUE

	Responsable	2016									2017			
		Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril-Juil.
pour les sessions de groupe														
Préparation et soumission des études de cas pour les pays africains	PNUD (RBA/SAT, RSC for Africa)													
Plan de communication	Gouvernement de la RCI (avec PNUD/BAD/BM)													
Aspects logistiques														
Suivi des invitations	Gouvernement de la RCI (avec PNUD)													
Voyage, accueil et hébergement des participants	Gouvernement de la RCI (avec PNUD)													
Accueil, hébergement, sécurité et transport des VIP	Gouvernement de la RCI													
Traduction et impression de la documentation	Gouvernement de la RCI (avec PNUD)													
Couverture de presse	Gouvernement de la RCI (avec PNUD)													
Tenue de la Conférence														
Service de secrétariat	Gouvernement de la RCI (avec PNUD)													
Mise en place des participants	Gouvernement de la RCI													
Rapports des sessions	Gouvernement de la RCI (avec PNUD)													
Communiqué final	Gouvernement de la RCI (avec PNUD)													
Activités post-Conférence														



CONFÉRENCE
INTERNATIONALE
SUR L'ÉMERGENCE
DE L'AFRIQUE

	Responsable	2016									2017			
		Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril-Juil.
Rapport général et actes de la Conférence	Gouvernement de la RCI (avec PNUD)													
Diffusion et dissémination des résultats	Gouvernement de la RCI (avec PNUD)													

3. De la CIEA 2015 à la CIEA 2017

CIEA 2015	CIEA 2017	
Thème de la CIEA 2015 : Problématique de l'émergence et dynamiques de transformations économiques et sociales	Thème de la CIEA 2017 : Mise en œuvre des plans d'émergence	Etude de cas (Algérie, Botswana, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Guinée Equatoriale, Kenya, Maroc, Maurice, Rwanda, Sénégal)
Panel d'ouverture de haut niveau <ul style="list-style-type: none"> Quelle est la vision pour l'émergence africaine ? 	Panel d'ouverture de haut niveau <ul style="list-style-type: none"> Comment mettre en œuvre les plans d'émergence en Afrique ? Quelles contraintes (institutionnelles, économiques et sociales) et solutions ? 	Revue des avancées (en termes de changements, ruptures ou continuité) : <ul style="list-style-type: none"> dans la transformation des modes de production et de consommation en matière de développement humain dans l'organisation et le fonctionnement de l'Etat
État Développementaliste et Émergence <ul style="list-style-type: none"> La paix et la sécurité, conditions de l'émergence La modernisation de l'Etat et le changement de comportement La planification de l'Emergence Le financement du développement et la promotion des partenariats 	Gouvernance des institutions publiques (en partenariat avec le Policy Centre de Singapour) <ul style="list-style-type: none"> Comment mettre en œuvre les plans d'émergence, les suivre et les évaluer de manière efficace, transparente et participative ? Quelles sont les implications sur l'organisation institutionnelle, les modes de gouvernance et la fourniture des services publics, et l'acquisition et la gestion des compétences ? Quelles sont les implications sur le cadre de S&E (indicateurs, statistiques) Comment planifier et financer les infrastructures nécessaires à l'émergence ? Quelle politique de communication pour un engagement citoyen en faveur de l'émergence ? 	Identification des principaux goulots d'étranglement Quelles solutions pour les lever à la lumière des meilleures pratiques mondiales ?
Emergence et changements des modes de production et de consommation <ul style="list-style-type: none"> Le développement compétitif des secteurs de production La transformation structurelle et progrès technologiques Les infrastructures de développement pour l'émergence 	Transformation structurelle, inclusive et durable (en partenariat avec le China Centre for Economic Research, le TICAD et les Policy Centres de Singapour, de Corée et du Brésil) <ul style="list-style-type: none"> Comment utiliser les transferts de technologies pour accélérer l'industrialisation en ASS (<i>Made in Africa Initiative</i>) ? Comment utiliser l'innovation pour accélérer l'émergence et le développement durable ? 	
Développement humain et émergence <ul style="list-style-type: none"> Les politiques sociales et l'équité Le développement des capacités pour l'émergence La sécurité humaine et la résilience Le genre, le développement et l'émergence 	<ul style="list-style-type: none"> Comment la transformation agricole et l'industrialisation peuvent accélérer la création de l'emploi pour les jeunes ? Quelles sont les implications sur le système éducatif et la formation professionnelle ? 	